

Ce document fournit des informations essentielles aux investisseurs de ce fonds. Il ne s'agit pas d'un document promotionnel. Les informations qu'il contient vous sont fournies conformément à une obligation légale, afin de vous aider à comprendre en quoi consiste un investissement dans ce fonds et quels risques y sont associés. Il vous est conseillé de le lire pour décider en connaissance de cause d'investir ou non.

DNCA Invest - Evolutif - Classe A - EUR

Un compartiment de la SICAV DNCA INVEST - ISIN : LU0284394664
Ce fonds est géré par DNCA FINANCE

Objectifs et politique d'investissement

Caractéristiques essentielles de la gestion :

Fonds diversifié

Le Compartiment cherche à dépasser la performance de l'indice composite composé à 40 % de l'indice Eurostoxx 50, à 10 % de l'indice MSCI AC World, à 35 % de l'indice Euro FTSE MTS EMU GOV BOND 1-3 years et à 15 % de l'indice composite €STR, calculée en intégrant le réinvestissement des dividendes, sur la durée de placement recommandée, tout en assurant une protection du capital pendant les périodes difficiles via le recours à une gestion opportuniste ainsi qu'à une allocation flexible des actifs. L'attention des investisseurs est attirée sur le fait que le style de gestion est discrétionnaire et intègre des critères environnementaux, sociaux/sociétaux et de gouvernance (ESG).

Le Compartiment est géré en tenant compte des principes de responsabilité et promeut des caractéristiques environnementales et/ou sociales au sens de l'article 8 du Règlement SFDR. Ainsi, le processus d'investissement et la sélection d'actions qui en résulte tiennent compte d'une notation interne concernant la responsabilité des entreprises, ventilée en quatre aspects : (i) la responsabilité des actionnaires, (ii) la responsabilité environnementale, (iii) la responsabilité envers les salariés, (iv) la responsabilité envers la société. Conformément à la gestion de l'investissement socialement responsable (« ISR »), les émetteurs sont également sélectionnés selon des critères ESG, ce qui implique d'exclure de l'univers d'investissement au moins 20 % des moins bons émetteurs d'actions et donc, de ne pas investir dans ces émetteurs. La Société de gestion utilise une approche d'analyse ESG propriétaire fondée sur la méthode « best in universe ». Il existe un risque que ces données soient incorrectes, insuffisantes ou manquantes. Il peut également y avoir un biais sectoriel. Le Compartiment bénéficie du Label ISR français. De plus amples informations sur la stratégie ISR figurent dans le prospectus du Compartiment. Le processus d'investissement repose sur les trois étapes suivantes : (i) la sélection de l'univers d'investissement combinant une approche financière et extra-financière, (ii) l'allocation des classes d'actifs en fonction de l'analyse de l'environnement d'investissement et de l'appétence au risque de l'équipe de gestion et (iii) la sélection des titres sur la base d'une analyse fondamentale du point de vue des actionnaires/obligataires minoritaires, en tenant compte des critères ESG et de la valorisation des instruments. La stratégie d'investissement du Compartiment repose sur une gestion discrétionnaire active appliquant une politique de sélection de valeurs. Cette approche est entièrement basée sur une analyse fondamentale élaborée à partir de critères d'investissement essentiels tels que l'évaluation du marché, la structure financière de l'émetteur, la qualité de la gestion, la position de marché de l'émetteur, ou des contacts réguliers avec les émetteurs. La Société de gestion peut utiliser différentes méthodes pour identifier les rendements futurs des investissements, comme les ratios de valorisation (cours/bénéfices, valeur de l'entreprise/EBIT, rendement des flux de trésorerie disponibles, rendement du dividende, etc.), la somme des parties ou les flux de trésorerie actualisés. Le Compartiment sera investi soit en actions, soit en obligations ou en instruments du marché monétaire en adaptant la stratégie d'investissement à la situation économique et aux attentes de la Société de gestion.

L'exposition du compartiment aux actions de toute capitalisation et sans contrainte géographique peut représenter 100 % de l'actif net. Les actions d'émetteurs dont la capitalisation boursière est inférieure à 1 milliard d'euros ne peuvent pas représenter plus de 10 % de l'actif net du compartiment.

Le pourcentage des placements en actions d'émetteur ayant leur siège social dans des pays émergents (tels que, mais pas seulement, les pays asiatiques hors Japon ou l'Amérique du Sud, etc.) peut représenter 20 % au maximum de l'actif net.

Le compartiment peut investir à hauteur de 70 % maximum de son actif net dans des instruments de taux émis par le secteur public ou privé, selon les opportunités du marché, sans aucune contrainte en termes de notation ou de durée. Néanmoins, les placements dans des titres de créances non « investment grade » (c'est-à-dire auxquels Standard & Poor's a attribué une notation à court terme inférieure à A-3 ou une notation à long terme inférieure à BBB- ou équivalente) ou non notés, ne peuvent pas représenter plus de 30 % de l'actif net du compartiment. Etant précisé que le gestionnaire ne recourt pas systématiquement à des notations émises par des agences de notation pour fonder ses décisions d'investissement et pourra procéder à sa propre analyse crédit.

Le Compartiment peut être investi jusqu'à 10% de son actif net en titres qualifiés de "distressed" (c'est à dire ayant une notation Standard & Poor's équivalente ou inférieure à CCC, ou notation équivalente). Dans tous les cas, le compartiment n'investira pas dans des titres en défaut au moment de l'investissement ou durant leur détention en portefeuille. Les produits de taux qui viendraient à être dégradés et considérés en défaut seront cédés dès que possible en tenant compte de l'intérêt des actionnaires.

Le compartiment peut investir dans des titres intégrant des dérivés tels que des obligations convertibles et jusqu'à 5% de son actif net dans des *contingent convertibles bonds*.

Le compartiment peut investir 10 % maximum de son actif net en parts et/ou actions d'OPCVM et/ou OPC, y compris des ETF. Pour atteindre son objectif d'investissement, le compartiment peut également investir dans des instruments financiers dérivés à hauteur de 50% maximum de son actif net à titre de couverture et/ou d'exposition aux risque action, risque de taux et risque de change, sans recherche de surexposition.

Information Benchmark : Le compartiment est géré de manière active et recourt à un indice de référence pour le calcul de la commission de surperformance et à titre de comparaison des performances. A cet effet, les décisions d'investissement de la société de gestion sont prises afin d'atteindre l'objectif de gestion ; notamment les décisions concernant la sélection des actifs et le niveau global d'exposition aux marchés. La société de gestion n'est nullement contrainte par l'indice de référence dans le positionnement du portefeuille et peut s'écarter en tout ou partie de la composition de l'indice de référence.

Autres informations importantes :

Les revenus sont capitalisés

Le rachat des parts/actions peut être demandé chaque jour.

Durée de placement recommandée :

Ce compartiment pourrait ne pas convenir aux investisseurs qui prévoient de retirer leur apport dans les 5 ans.

Profil de risque et de rendement

A risque plus faible

A risque plus élevé

Rendement potentiel plus faible

Rendement potentiel plus élevé

1	2	3	4	5	6	7
---	---	---	---	---	---	---

Les données historiques utilisées pour calculer l'indicateur synthétique pourraient ne pas constituer une indication fiable du profil de risque futur de l'OPCVM. La catégorie de risque associée à ce fonds n'est pas garantie et pourra évoluer dans le temps. La catégorie la plus faible ne signifie pas sans risque. L'exposition au marché d'actions et/ou de taux, explique le niveau de risque de cet OPCVM. Le fonds ne bénéficie d'aucune garantie ni d'aucune protection en capital.

Risques importants non pris en compte par cet indicateur:

Risque de crédit : en cas de dégradation de la qualité des émetteurs, la valeur des obligations en portefeuille peut baisser, entraînant la baisse de la valeur liquidative du compartiment.

Risque d'utilisation de produits dérivés : l'utilisation des instruments dérivés peut entraîner la valeur liquidative à la baisse en cas d'exposition dans un sens contraire à l'évolution des marchés.

Risque de liquidité : sur certains marchés et dans certaines configurations de marché, le gérant peut rencontrer des difficultés à vendre certains actifs financiers.

Risque de change : les investissements réalisés dans d'autres devises que l'euro sont exposés à la dégradation de la parité de change de ces devises par rapport à l'euro, ce qui aurait pour effet de faire baisser la valeur liquidative.

La survenance de l'un de ces risques peut entraîner une baisse de la valeur liquidative.

Frais

Les frais et commissions acquittés servent à couvrir les coûts d'exploitation de l'OPCVM y compris les coûts de commercialisation et de distribution des parts, ces frais réduisent la croissance potentielle des investissements.

Frais ponctuels prélevés avant ou après investissement

Frais d'entrée	2,00%
Frais de sortie	0,00%

Le pourcentage indiqué est le maximum pouvant être prélevé sur votre capital avant que celui-ci ne soit investi. Dans certains cas, l'investisseur paie moins. Vous pouvez obtenir auprès de votre conseiller financier ou auprès de l'établissement auquel vous transmettez votre ordre, le montant effectif des frais d'entrée et de sortie.

Frais prélevés par le fonds sur une année

Frais courants	2,06%
----------------	-------

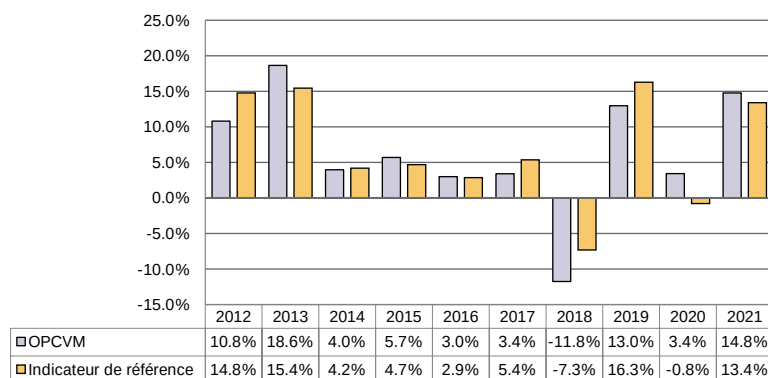
Les frais courants sont fondés sur les chiffres de l'exercice précédent clos le 31 décembre 2021. Ce pourcentage peut varier d'un exercice à l'autre. Ils ne comprennent pas : les commissions de surperformance et les frais de transactions excepté dans le cas de frais d'entrée et/ou de sortie payés par l'OPCVM lorsqu'il achète ou vend des parts d'un autre véhicule de gestion.

Frais prélevés par le fonds dans certaines circonstances

Commission de performance	0,00%	Correspondant à 20% de la performance positive nette de tous frais par rapport à l'indice composite suivant : 60% Eurostoxx 50, 30% FTSE MTS EMU GOV BOND 1-3 years et 10% €STR avec High Water Mark
---------------------------	-------	--

Pour plus d'information sur les frais, veuillez vous référer à la page 68 de la dernière version du prospectus disponible sur le site internet www.dnca-investments.com.

Performances passées



Tous les frais sont inclus dans les calculs de performance. Le lancement de la part/l'action présentée dans ce document a eu lieu en décembre 2007. La devise de présentation des performances est la suivante : EUR.

Les performances passées ne sont pas celles du futur. Les performances des autres classes d'actions sont disponibles sur le site internet de la Société de gestion. Les performances passées ont été réalisées sur la base d'une stratégie de gestion qui a été modifiée le 25/01/2021.

Informations pratiques

Dépositaire : BNP Paribas, Luxembourg Branch, 60, avenue JF Kennedy L-1855 Luxembourg

L'ensemble des documents réglementaires (prospectus, DICI, rapports annuels et semi-annuels) sont disponibles en anglais gratuitement au siège social de la société de gestion (19, Place Vendôme 75001 PARIS / téléphone : +33158625500) et sur son site internet: <http://www.dnca-investments.com>.

Ce document d'information clé pour l'investisseur décrit: pour le compartiment de l'OPCVM cité en référence, les objectifs, la politique de gestion et le profil de risque et de rendement; pour la classe d'actions du compartiment de l'OPCVM citée en référence: les frais et les performances passées; tandis que le prospectus et les rapports périodiques sont établis pour l'ensemble de l'OPCVM.

De même, les dernières valeurs liquidatives sont accessibles sur le site internet de la société de gestion. Les informations relatives aux modalités pratiques des souscriptions et des rachats sont disponibles auprès de l'établissement qui reçoit habituellement vos ordres, ou auprès de l'établissement centralisateur principal : BNP Paribas Securities Services, Luxembourg Branch, 60, avenue JF Kennedy L-1855 Luxembourg / téléphone : +352-26962030 / Fax : +352-26969747.

Les actifs de ce compartiment sont conservés séparément de ceux des autres compartiments de la SICAV citée en référence, comme prévu par les dispositions légales. L'investisseur a le droit d'échanger les parts qu'il détient dans un compartiment contre des parts d'un autre compartiment. Les frais de conversion ne peuvent être supérieurs à : 1%.

La législation fiscale du pays d'enregistrement du fonds pourrait avoir une incidence sur l'imposition individuelle de l'investisseur. La responsabilité de DNCA Finance ne peut être engagée que sur la base de déclarations contenues dans le présent document qui seraient trompeuses, inexactes ou non cohérentes avec les parties correspondantes du prospectus de l'OPCVM.

Les actifs de ce compartiment sont conservés séparément de ceux des autres compartiments de la SICAV citée en référence, comme prévu par les dispositions légales. L'investisseur a le droit d'échanger les parts qu'il détient dans un compartiment contre des parts d'un autre compartiment. Les frais de conversion ne peuvent être supérieurs à : 1%.

Lieu et modalités d'obtention d'informations sur les autres catégories de parts : DNCA Finance (cf. coordonnées ci-dessus). DNCA Investments est une marque de DNCA Finance.

Ce fonds est agréé au Luxembourg et réglementé par la Commission de Surveillance du Secteur Financier.

DNCA FINANCE est agréé en France et réglementé par l'Autorité des Marchés Financiers (AMF).

Les informations clés pour l'investisseur ici fournies sont exactes et à jour au 09/11/2022.